



# Communiqué

Pour diffusion immédiate

Le 30 novembre 2016

## **Selon la vérificatrice générale, la surveillance des consultants et des entrepreneurs de Metrolinx ne permet pas toujours d'assurer l'optimisation des ressources**

(TORONTO) Metrolinx n'oblige pas toujours les entrepreneurs et les experts-conseils en conception à rendre compte des travaux inadéquats ou en retard, et il lui arrive parfois d'attribuer de nouveaux contrats à des entrepreneurs qui ont fait un travail insatisfaisant dans le passé, conclut la vérificatrice générale, Bonnie Lysyk, dans son *Rapport annuel 2016*.

« L'absence de processus de responsabilisation des entrepreneurs en construction retarde les projets, nuit aux navetteurs et fait augmenter les coûts pour Metrolinx et pour les contribuables », a déclaré Mme Lysyk aujourd'hui, après le dépôt de son rapport à l'Assemblée législative.

« Metrolinx doit mettre en œuvre un système pour éviter de faire de nouveau appel à des entrepreneurs peu performants, ainsi qu'introduire des sanctions telles que des amendes pour exécution tardive », a-t-elle ajouté.

Metrolinx n'a pas non plus réglé les problèmes causés par les entrepreneurs en construction dont le rendement antérieur laissait à désirer. Par exemple, elle a résilié un contrat de construction en raison du mauvais rendement de l'entrepreneur, puis elle a réembauché le même entrepreneur pour un autre projet.

Le mandat original de Metrolinx, qui exploite le Réseau GO dans la région du grand Toronto et de Hamilton, n'incluait pas la surveillance des grands projets de construction. Or, cette agence est maintenant responsable de projets de construction qui représentent un septième du total des dépenses en immobilisations de l'Ontario.

Voici d'autres constatations importantes du rapport :

- Les erreurs des experts-conseils en conception entraînent d'importants coûts supplémentaires pour Metrolinx, mais celle-ci ne fait pas grand-chose pour récupérer ces coûts. Dans un échantillon aléatoire de six projets que nous avons examinés, les coûts supplémentaires attribuables à des erreurs commises par l'expert-conseil en conception totalisaient environ 22,5 millions de dollars (13 %). Dans le cadre d'un projet en particulier, les erreurs de conception ont donné lieu à un dépassement budgétaire de 35 %, ce qui représente environ 13,6 millions de dollars. Metrolinx a tout de même payé ces coûts.
- L'exécution tardive des projets a coûté beaucoup d'argent aux contribuables et à Metrolinx, mais il arrive rarement à l'agence de prendre des mesures contre les entrepreneurs qui livrent leurs projets en retard. Nous avons examiné un échantillon aléatoire de huit projets et observé que Metrolinx avait payé plus de 2 millions de dollars, soit 150 % de plus que prévu dans le budget, à des experts-conseils pour qu'ils surveillent les projets, car les entrepreneurs accusaient des retards de 4 à 25 mois.
- Au cours des trois dernières années, Metrolinx a mené ses propres audits de la conformité aux règlements de sécurité sur les chantiers de construction et a constaté que certains entrepreneurs avaient enfreint les règlements, mais elle n'a pris aucune mesure contre eux.

- Pour les contrats avec CN et CP, Metrolinx ne sait pas si elle en a pour son argent. Elle ne vérifie pas les coûts facturés, et ne s'assure pas que ces coûts sont raisonnables. En fait, les frais de construction de CN étaient jusqu'à 130 % plus élevés que ceux d'une autre compagnie de chemin de fer. Quand Metrolinx paie pour des pièces neuves, elle ne vérifie pas si les pièces reçues sont effectivement neuves. Il lui est d'ailleurs déjà arrivé de recevoir des pièces recyclées alors qu'elle avait payé pour des pièces neuves.
- Dans 75 % des projets examinés, les entrepreneurs ont pris beaucoup plus de temps pour corriger toutes les déficiences que la norme de l'industrie de deux mois. En moyenne, il fallait près de huit mois aux entrepreneurs pour corriger les déficiences en suspens.

-30-

Renseignements :  
Bonnie Lysyk  
Vérificatrice générale  
(416) 327-1326

Le rapport est accessible à [www.auditor.on.ca](http://www.auditor.on.ca).

 @OntarioAuditor